



**Séance ordinaire
Lundi 1^{er} février 2021**

Conformément aux diverses recommandations et directives émises par le gouvernement et les autorités de la Santé publique du Québec, dont l'arrêté ministériel 2020-004, la séance ordinaire du 1^{er} février 2021 se tiendra à huis clos. Un enregistrement audio de la séance sera, par la suite, publié sur le site internet de la Municipalité.

Période de questions pour la séance : Les citoyennes et les citoyens sont invités à transmettre par courriel à direction@saintgerardmajella.ca ou par téléphone au 450-789-5777 les questions destinées aux membres du Conseil, et ce, avant 14 h le lundi 1^{er} février 2021.

ORDRE DU JOUR

A. LES PRÉLIMINAIRES

1. Ouverture de la séance. (Mot de bienvenue et moment de réflexion)
2. Quorum.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour. (Affaires nouvelles – ouvert)
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2021.

B. LES AFFAIRES COURANTES

5. Dépôt de notre programmation des travaux de la TECQ
6. Intégration de l'inventaire des actifs (aqueduc, signalisation, entrée d'eau, etc.) sur GOnet
7. Demande de report du paiement des taxes municipales en lien avec la non-application du crédit MAPAQ pour 14 unités
8. Renouvellement de l'offre de services professionnels pour l'inspection des bornes d'incendie 2021

C. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES

D. AFFAIRES NOUVELLES

*

*

E. RAPPORT DES COMITÉS

F. COMPTES À PAYER

G. PÉRIODE DE QUESTIONS

H. LEVÉE DE LA SÉANCE